

RECTORAT DE MAYOTTE

DPA

FILIERE SANTE

Grille IFSE

INFENES

Date d'effet : 1er janvier 2023

Mise à jour le 12 septembre 2023

				Montant IFSE			
	Groupe de fonctions	Fonctions	Corps / grade	A la date d'affectation	Après 3 ans de service	Après 6 ans de service	Observations
CATEGORIE A							
1	Groupe 1 Missions de conseiller technique et de coordination	Missions d'infirmier conseiller technique ou missions transversales auprès du recteur	INFENES - HC	866 €	917 €	969 €	
2			Mission de coordination ou de tutorat	INFENES	814 €	866 €	917 €
3	Groupe 2 Missions de prévention et de soins	Missions d'infirmier	INFENES - HC	711 €	763 €	814 €	
4			INFENES	660 €	711 €	763 €	
CATEGORIE B							
5	Groupe 1 Missions de prévention et de soins	Missions d'infirmier conseiller technique ou missions transversales auprès du recteur	Infirmier - CN				
6			Mission de coordination ou de tutorat	Infirmier - CS			
7	Groupe 2 Missions de prévention et de soins	Missions d'infirmier	Infirmier - CS	608,00 €	634,00 €	660,00 €	
8			Infirmier - CN	583,00 €	608,00 €	634,00 €	

N.B : Pour les infirmiers qui sont logés, il convient de retrancher 15% sur les montants indiqués ci-dessous